

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 2020/878

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Le nettoyage hygiénique des mains

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Metsä Tissue Oyj Customer Service	
Lieu:	35801 Mänttä / Finland	
Téléphone:	+ 358 (0)10 464 7222	Téléfax: + 358 3 474 2957
e-mail:	info.katrin.sds@metsagroup.com	
Internet:	www.katrin.com	
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une entreprise de collecte agréée.

**2.3. Autres dangers**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparation aqueuse avec des additifs

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 2 de 10

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	N° CE	N° Index	N° REACH	Quantité
	Classification SGH				
68424-85-1	Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyl diméthyles, chlorures				< 1 %
	270-325-2			01-2119965180-41	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H290 H302 H314 H318 H400 H410				
7173-51-5	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium				< 1 %
	230-525-2	612-131-00-6		01-2119945987-15	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H301 H314 H318 H400 H411				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
68424-85-1	270-325-2	Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyl diméthyles, chlorures	< 1 %
		par voie orale: DL50 = 795 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
7173-51-5	230-525-2	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium	< 1 %
		dermique: DL50 = 3342 mg/kg; par voie orale: DL50 = 238 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de malaise consulter un médecin.

**Après inhalation**

Amener à l'air frais après respiration des gaz émis lors d'une incendie ou des produits de décomposition lors d'une incendie.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. (Risque d'aspiration de mousse!) Attention aux vomissements! - Grand risque de suffocation provoqué par des composants moussants. Rincer la bouche. Donner à boire quelques verres d'eau. Le médecin traitant décidera s'il faudra provoquer le vomissement.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Faire attention. Risque d'aspiration de mousse.  
Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 3 de 10

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Inconnus.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

**Pour les non-secouristes**

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Pour les secouristes**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

**Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservé le récipient bien fermé.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 4 de 10

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de matériaux à signaler spécialement.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Le nettoyage hygiénique des mains

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Le produit ne contient pas de substances pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle a été établie en concentrations au dessus des limites.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

**Protection des mains**

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés :

Polychloroprène - CR (0,5 mm): Temps de perméation &gt; 4 h

caoutchouc nitrile / Latex-Nitrile-NBR (0,35 mm): Temps de perméation &gt; 4 h

caoutchouc butyle – butyle (0,5 mm): Temps de perméation &gt; 8 h

Caoutchouc fluoré - FKM (0,4 mm): Temps de perméation &gt; 8 h

chlorure polyvinylique - PVC (0,5 mm): Temps de perméation &gt; 4 h

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):

**Testé selon la méthode**  
6 (Concentré)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 5 de 10

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'éclair:	n.a.
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenue

**Inflammabilité**

solide/liquide:	n.a.
gaz:	n.a.

**Dangers d'explosion**

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.
Température d'auto-inflammation:	n.a.

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	n.a.
gaz:	n.a.

Température de décomposition:	n.d.
-------------------------------	------

**Propriétés comburantes**

Non oxyder.

Pression de vapeur:	n.d.
---------------------	------

Densité (à 20 °C):	0,999 g/cm <sup>3</sup>
--------------------	-------------------------

Densité apparente:	n.a.
--------------------	------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Miscible
-------------------------------	----------

**Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
---------------------------------------	------

Viscosité dynamique:	n.d.
----------------------	------

Viscosité cinématique:	n.d.
------------------------	------

Durée d'écoulement:	n.d.
---------------------	------

Densité de vapeur relative:	n.d.
-----------------------------	------

Taux d'évaporation:	n.d.
---------------------	------

Épreuve de séparation du solvant:	0 %
-----------------------------------	-----

Teneur en solvant:	0 %
--------------------	-----

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 6 de 10

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Pas de matériaux à signaler spécialement.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

**Autres informations**Faire attention. Risque d'aspiration de mousse.  
Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**Pas de résultats d'études écologiques disponibles.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C12-16 benzyldiméthyles, chlorures  
CL50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 0,085 mg/l  
CEr50/Selenastrum capricornutum/72 h = 0,025 mg/l  
CE50/Daphnie/48 h = 0,016 mg/l  
NOEC/Daphnie/21 d = 0,025 mg/lChlorure de didécylidiméthylammonium  
CL50/Pimephales promelas/96 h = 0,19 mg/l  
CEr50/Pseudokirchneriella subcapitata/72 h = 0,026 mg/l

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 7 de 10

CE50/Daphnia magna/48 h = 0,062 mg/l

NOEC/@1203020420./21 d = 0,01 mg/l

NOEC/Danio rerio/34 d = 0,032 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pollue l'eau.

**Information supplémentaire**

Ne pas rejeter le concentré dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 8 de 10

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2004/42/CE (COV):

0 %

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 9 de 10

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

RUBRIQUE: 2, 6, 7, 9, 11, 12, 15, 16

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

La mise à disposition de la fiche de données de sécurité ne garantit pas automatiquement la commerciabilité du produit.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**KATRIN Sanitizing Foamwash - 223460 / 33430**

Date de révision: 30.11.2022

Code du produit: 00320-0220-GHS

Page 10 de 10

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*